

pour les peuples et posant un autre fondement que celui qui avait été établi.”

Dissimuler par notre silence une si fatale atteinte portée à la saine doctrine, c'est ce que nous défend celui que nous a placés comme des sentinelles dans Israël, afin d'avertir de l'erreur ceux que Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, a confiés à nos soins.

Ainsi, après avoir entendu quelques-uns de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, de notre propre mouvement, de notre science certaine et de la plénitude de la puissance apostolique, nous réprouvons et condamnons, et prononçons qu'on doit tenir à jamais pour réprouvé et condamné le livre ci-dessous nommé et intitulé *Paroles d'un Croyant*, dans lequel par un abus impie de la parole de Dieu les peuples sont excités à briser les liens de tout ordre public, à ruiner l'une et l'autre autorité, à provoquer, favoriser, perpétuer dans les états des séditions, des troubles et des révoltes ; nous le condamnons comme contenant des propositions respectivement fausses, calomnieuses, téméraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la parole de Dieu, impies, scandaleuses, erronées et déjà condamnées par l'Eglise surtout dans les